



Agir contre le trafic illicite
des animaux sauvages

Campagne **FOREVER WILD**

Protégeons-les ensemble

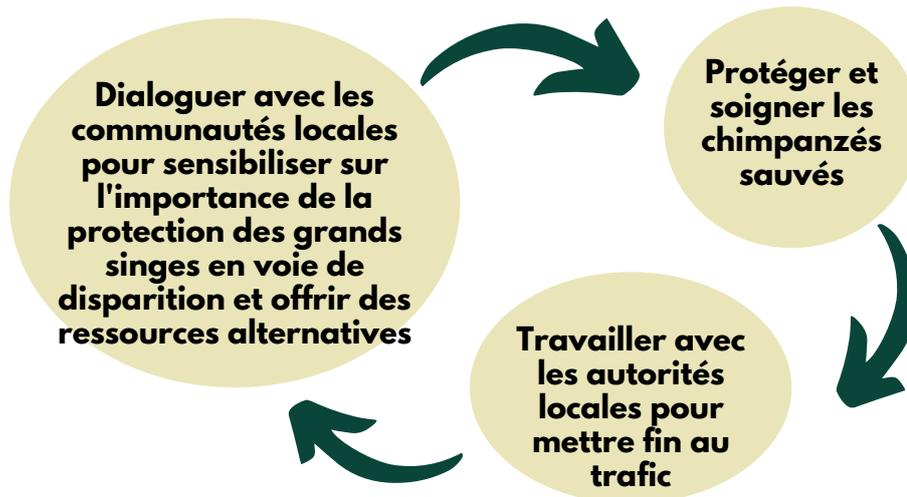


Jane Goodall Institute
France

L'approche et l'action du Jane Goodall Institute

Le Jane Goodall Institute est actif dans 12 pays d'Afrique. Deux de nos sanctuaires protègent et prennent particulièrement soin des chimpanzés et autres animaux issus du trafic illicite. Ces sanctuaires sont essentiels à la lutte contre le trafic illicite : quand les autorités disposent de lieux de ce type où amener les animaux saisis, la loi est bien plus appliquée et les trafiquants plus déferés devant la justice.

Le Jane Goodall Institute travaille sur la protection et la réintroduction de chimpanzés dans leur habitat naturel, grâce à des sanctuaires. Ils recueillent, soignent puis relâchent les primates. Ces centres de secours offrent un soutien médical, émotionnel et social aux chimpanzés rescapés qui arrivent. Cependant, recueillir ne suffit pas. Le Jane Goodall Institute s'est engagé à mettre fin au trafic d'animaux sauvages en sensibilisant les communautés locales quant à l'importance de l'environnement pour l'Homme et les animaux et à l'illégalité de ce commerce.



Campagne : "4EverWild" sur le trafic illicite des animaux sauvages

Forever Wild est une campagne du programme Roots & Shoots qui vise à informer la communauté du Jane Goodall Institute, ainsi que les acteurs clés et le public, sur le trafic illégal des espèces sauvages et son impact.

Cette campagne offre à chacun l'opportunité d'être mieux informé pour pouvoir agir et soutenir les actions du Jane Goodall Institute, dans l'objectif de mettre fin au commerce d'espèces en voie de disparition.

LE TRAFIC ILLICITE DES ANIMAUX SAUVAGES

Depuis des millions d'années, la Terre abrite des populations florissantes d'animaux sauvages.

Comparée à l'histoire de la vie sur Terre, l'existence humaine est très récente. Pourtant, durant cette courte période de temps, et surtout depuis le siècle dernier, l'Homme a réussi à modifier le Vivant terrestre de manière profonde et irréversible. Aujourd'hui, les menaces majeures qui pèsent sur la faune sauvage sont d'origine humaine : la destruction des habitats, avec la déforestation par exemple (à cause de la pollution et du développement urbain et industriel) figure parmi celles-ci. Les changements climatiques provoqués par les humains en constituent une autre. Une troisième menace pour les animaux sauvages, et l'une des plus sérieuses, est le commerce d'animaux sauvages vivants ou de produits provenant de parties de leur corps.

Le « trafic illégal d'espèces sauvages » désigne tout crime environnemental qui implique le commerce, la contrebande, la capture, la collecte ou le braconnage illégaux d'espèces menacées, d'espèces sauvages protégées (dont les espèces animales et végétales soumises à des quotas de capture ou de récolte et réglementées par des permis) et de produits dérivés de ces espèces.

Il existe de nombreuses estimations différentes quant à la valeur financière du trafic illégal d'espèces sauvages au niveau mondial. Puisque ce commerce est illégal, il est évidemment difficile de trouver des chiffres fiables. Cependant, on s'accorde sur le fait que le trafic illégal d'espèces sauvages représente le troisième commerce international illégal - juste après celui des stupéfiants et la traite des êtres humains.

Ce trafic s'est développé au cours de ces dernières années, malgré les efforts consentis conjointement par la communauté internationale, les gouvernements, la société civile et chacun d'entre nous...

Le commerce d'animaux sauvages ne se limite pas à quelques espèces et quelques pays exotiques.

Il touche tout le monde, dans tous les pays du globe.

Ce commerce est devenu une activité lucrative pour les organisations criminelles car il présente de faibles risques de sanctions et permet de générer d'importants profits.

La trafic de la vie sauvage en quelques chiffres

Dans le monde entier, le trafic des animaux sauvages menace d'extinction de nombreuses espèces iconiques, cause des désastres environnementaux et porte gravement atteinte aux communautés.

Le trafic des animaux sauvages est global.

- C'est le 3ème trafic illégal mondial.
- C'est un trafic illicite qui rapporte des milliards d'euros par an.
- Les trafiquants jugés comme tels sont de plus de 80 nationalités.
- Le trafic des animaux sauvages est la 2ème menace à la survie de ces espèces après la destruction de leur habitat.



LA CITES :

Convention Internationale qui restreint ou interdit la vente de 25 000 espèces de plantes et 5 000 espèces animales.

Presque tous les pays du monde disposent d'une législation contre le trafic illicite des animaux sauvages. Mais appliquer la loi peut être un vrai défi !



Ce trafic se développe intensivement sur Internet...

En 6 semaines, l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux) a découvert plus de 33 000 animaux (ou parties d'animaux) en vente sur Internet.

RANGERS/ÉCO-GARDES : Ils mènent un combat vital dangereux.

Plus de 10 000 d'entre eux sont morts les 10 dernières années en défendant les animaux.

- Des milliers de grands singes sont soustraits à la nature chaque année du fait de la criminalité, poussant les chimpanzés et d'autres primates à une quasi-extinction.
- Les rhinocéros sont protégés par la loi. Cependant, des milliers d'entre eux sont abattus pour leur corne, qui sont vendues sur le marché noir.

LA CAUSE PREMIÈRE DE CE TRAFIC EST : LA DEMANDE



- Des éléphants meurent pour leur ivoire.
- Des os de tigre sont broyés pour des remèdes, des vins, et même des shampoings.
- Des tortues marines, menacées d'extinction, sont dépossédées de leur carapace pour fabriquer des peignes.
- Des oiseaux exotiques meurent, victimes de la contrebande, étouffés dans les minuscules tubes dans lesquels ils sont transportés.
- Des lionceaux et des bébés guépards sont capturés dans la nature pour devenir des animaux de compagnie, ce qui réduit les chances de survie des populations sauvages.
- L'utilisation de la corne de rhinocéros comme médecine palliative pour soigner le cancer ou comme « cure contre la gueule de bois » par les classes aisées de certains pays est à l'origine de l'intensification de son commerce au Vietnam. Ce commerce repose sur des mythes persistants et leur surmédiation. Mythes selon lesquels les traitements à base de corne de rhinocéros permettraient des guérisons miraculeuses et une rémission du cancer. Par conséquent, l'appétit du pays pour cette substance joue un rôle crucial dans l'augmentation de la demande mondiale de corne de rhinocéros.
- ...

Pourquoi des hommes veulent-ils acheter des animaux sauvages et des produits dérivés d'animaux sauvages ?

On capture et tue les animaux sauvages à un rythme alarmant pour que les humains transforment les parties de leur corps en bibelots, en remèdes ou en accessoires de mode.

Malheureusement, on croit souvent que la possession d'un animal de compagnie exotique ou d'un objet en ivoire confère un statut particulier. Certains pensent que les animaux sauvages ont des propriétés thérapeutiques spéciales. Certains sont mal informés...

La demande de produits d'espèces sauvages provient de plusieurs groupes de consommateurs différents et peut parfois être fortement influencée par la culture. D'un côté se trouve la demande alimentée par les propriétés médicinales supposées de certains produits ou par le statut social qui leur est associé.

D'un autre côté, se trouve la demande nourrie par des achats opportunistes et souvent par des touristes qui rapportent des souvenirs ou des animaux :

- les propriétés médicinales supposées des produits, telles que le traitement du cancer, stimulent la demande ;
- les biens de consommation « exclusifs ». Le statut social associé aux produits alimente également la demande ;
- les achats opportunistes motivés par le désir de posséder un animal exotique, des trophées de chasse, des plantes ou encore des animaux rares.

Toutefois, il est impossible de mesurer clairement l'importance relative de chaque facteur, ainsi que ses répercussions sur la demande de produits d'espèces sauvages.

Les campagnes ciblant la demande des consommateurs sont utiles mais circonscrites.

Souvent ces campagnes n'ont pas atteint leur objectif car elles n'ont pas été menées à une échelle suffisante pour avoir un impact réel, ni exposées suffisamment longtemps pour produire des résultats mesurables. De plus, peu d'efforts ont ciblés directement le combat contre des croyances scientifiquement réfutables.

Aujourd'hui, tous les acteurs luttant pour faire baisser la demande d'animaux issus du trafic illicite s'accordent à dire qu'il faut surtout influencer sur les croyances pour faire changer les comportements : se focaliser sur des actions concises, réalisables et mesurables adaptées au style de vie des consommateurs. Et les jeunes devraient être les premiers à être sensibilisés à de tels enjeux !

Les enjeux du trafic illicite des animaux sauvages



L'offre du trafic illégal d'espèces sauvages est stimulée par de nombreux acteurs.

Le commerce d'espèce sauvages, qu'il soit légal ou illégal, comporte toujours une chaîne de valeur, de la capture jusqu'au transport et à la vente à des consommateurs. Le long de cette chaîne de valeur se trouvent généralement plusieurs intermédiaires, ainsi que des sites de transformation. Dans ce schéma général, les pays d'origine et les pays de consommation finale se distinguent. Toutefois, leurs deux rôles ne sont pas nécessairement antinomiques. Les réseaux qui relient les pays d'origine et les pays consommateurs sont établis essentiellement par des groupes criminels organisés. Ces derniers utilisent fréquemment des itinéraires indirects pour éviter de se faire prendre.

Les origines des produits d'espèces sauvages illégaux sont multiples, allant des braconniers locaux travaillant seuls qui, aidés par des intermédiaires locaux, agissent par opportunisme ou par besoin, aux groupes criminels et rebelles qui cherchent à financer leurs activités illégales, en passant par les chasseurs professionnels internationaux qui mettent à profit leur expérience pour dégager de plus larges bénéfices et qui travaillent la plupart du temps pour des clients étrangers.

Les produits illégaux d'espèces sauvages peuvent également provenir de trophées de chasse obtenus en toute légalité, de stocks privés non déclarés ou non enregistrés auprès des autorités ou encore du vol de produits dans des institutions ou dans des collections privées ou publiques.

Ce trafic implique de nombreux acteurs / un cycle infernal :

1 - CHASSE ET CAPTURE :
Les animaux sont extraits de leur milieu naturel. Afin de capturer certains individus, des groupes entiers sont décimés

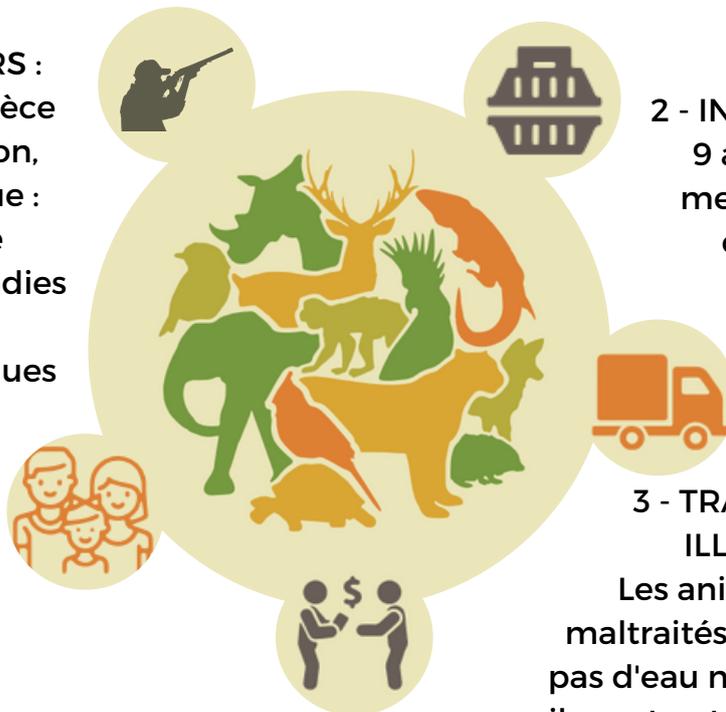
2 - INTERMÉDIAIRES :
9 animaux sur 10 meurent durant la capture ou le transport.

3 - TRANSPORT ILLÉGAL :
Les animaux sont maltraités, ne disposent pas d'eau ni de nourriture, ils sont entassés, souffrent de stress... peu y survivent.

4 - REVENTE :
En gros et en détail, les animaux qui ont survécu sont revendus ou exhibés dans des foires, expositions ou autres lieux.

5- CONSOMMATEURS :
En achetant une espèce en voie de disparition, vous prenez le risque :

- d'être exposé à de nombreuses maladies (zoonoses)
- d'accidents (attaques par ces animaux sauvages)
- **Vous faites la promotion et financez le crime organisé**



Les conséquences de ce trafic

Le trafic illégal d'espèces sauvages a un effet direct et potentiellement irréversible sur l'environnement.

De nombreuses espèces sauvages à haute valeur commerciale ont récemment connu un déclin catastrophique de leur population. Beaucoup sont aujourd'hui rares, menacées ou éteintes localement, comme l'éléphant des forêts dans certaines régions du bassin du Congo, le rhinocéros de Sumatra, le rhinocéros de Java et l'éléphant d'Asie.

Le trafic illégal d'espèces sauvages détruit les richesses naturelles.

Les espèces sauvages sont considérées comme une importante source de revenus par beaucoup de communautés (souvent les plus pauvres) des pays en développement. Pourtant, l'exploitation illégale d'espèces sauvages peut décimer certaines espèces, voire, dans certains cas, les conduire proche de l'extinction, déstabilisant ainsi l'équilibre des écosystèmes et les modes de vie locaux.

Le trafic illégal d'espèces sauvages comporte des risques pour la santé mondiale.

Le trafic illégal d'espèces sauvages peut agir comme un vecteur de maladies qui met en péril la santé des êtres humains, du bétail et des écosystèmes, et mène parfois à des pandémies mondiales. De plus, il empêche toute recherche de traitements des maladies plus efficaces, régulés et légitimes.

Le trafic illégal d'espèces sauvages entrave tout développement social et économique durables.

La corruption et la violence liées au trafic illégal d'espèces sauvages freinent l'investissement et ralentissent la croissance dans les pays d'origine, de transit ou demandeurs. Elles réduisent l'efficacité des gouvernements, empêchent l'engagement civil, compromettent l'État de droit, entachent la réputation et la confiance en l'État et enravent la croissance des communautés locales.

Le trafic illégal d'espèces sauvages compromet la sécurité des États.

La plus grande partie du commerce de produits d'espèces sauvages illégaux est dirigée par des groupes criminels très actifs internationalement qui peuvent utiliser les profits pour financer des conflits civils et des activités liées au terrorisme. Le trafic illégal d'espèces sauvages est également associé à d'autres formes de trafics illicites et au blanchiment d'argent. Pour que la lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages soit un succès, elle doit s'attaquer au cœur du problème, c'est-à-dire modifier les comportements des individus demandeurs, fournisseurs et de tous ceux qui tirent profit du trafic illégal d'espèces sauvages.

LES ACTEURS QUI LUTTENT SUR LE TERRAIN : QUI SONT-ILS ? (1)



Les éco-gardes / rangers

Leur rôle est très important car ils exercent un rôle de surveillance, de prévention voire d'alerte par rapport à l'observation des milieux. A ce titre, ils sont appelés à jouer un rôle d'éducateur et d'exemple pour les populations avec lesquelles ils sont en contact.

Ils diagnostiquent l'état des milieux et identifient les éventuels dysfonctionnements et nuisances (déséquilibre des écosystèmes, dégradation du paysage et des aménagements, pollutions).

Les rangers et les éco-gardes forment le premier rempart contre le pillage et la destruction de la biodiversité. Travaillant dans des conditions très difficiles, ils sont en première ligne et risquent leur vie au quotidien.

Selon des chiffres du WWF, le salaire moyen d'un ranger en Afrique est de 180 USD/mois, soit 6 USD/jour. Ce chiffre est une moyenne sur quelques pays, probablement tirée à la hausse par le Kenya où les moyens alloués à la protection de la faune sont bien plus importants qu'ailleurs. Au Niger et au Burkina Faso, le salaire des éco-gardes est de 120 €/mois soit 4 €/jour. Le seuil d'extrême pauvreté est fixé à 1,90 USD/jour par la Banque Mondiale pour donner un élément de comparaison.

Les rangers sont plus de 72 % à contracter la malaria, 43 % à contracter une maladie grave ou une infection. Près d'un ranger sur 10 se fracture un os dans l'année.

Malgré les risques nombreux et de plus en plus présents (traversée de marécages, animaux dangereux, altercation avec les braconniers, malaria, chutes d'arbres...) et des moyens et équipements souvent limités, les éco-gardes contribuent à protéger dans leur cas la faune et la flore en République Démocratique du Congo.

A l'heure où les discussions et les engagements peinent à se traduire parfois en résultats concrets pour la lutte contre le changement climatique et sur les actions à entreprendre pour protéger la nature, les éco-gardes sont l'avant-garde concrète et engagée de la protection de l'environnement, au péril de leur vie.

Les campagnes de sensibilisation

Elles doivent être adaptées aux différentes parties prenantes concernées directement (notamment les communautés rurales, les gardes forestiers et les représentants des douanes) et indirectement (comme les entreprises de transport et les employés d'entreprises étrangères et d'ambassades).



LES ACTEURS QUI LUTTENT SUR LE TERRAIN : QUI SONT-ILS ? (2)

Les instances de contrôle du marché, la police environnementale et les agents des douanes des pays d'origine, de transit et de destination sont les plus à même de contrôler le trafic illégal d'espèces sauvages. Malheureusement, la majorité de ces agents chargés de l'application de la loi ne sont pas formés ou équipés pour identifier les espèces menacées. Et parfois certains sont rémunérés pour fermer les yeux.



Les pays associés à la demande se préoccupent des actions coercitives mises en place pour endiguer l'offre, tandis que les pays associés à l'offre s'inquiètent des mesures de sensibilisation et d'application de la loi prises pour mettre fin à la demande.

On assiste dernièrement à une coordination internationale de plus en plus importante entre les pays et les douanes.

Les gouvernements doivent renforcer la mise en application de la loi en :

- Ayant recours à la livraison surveillée afin de poursuivre les organisations criminelles impliquées dans les crimes liés aux espèces sauvages (« suivre l'argent ») ;
- Effectuant des contrôles réguliers, notamment aux frontières ;
- Arrêtant systématiquement les criminels impliqués dans le commerce illégal ;
- Traduisant en justice et en condamnant les transporteurs, les acheteurs, les exportateurs, les vendeurs et les braconniers de produits d'espèces sauvages illégaux.



Les refuges et sanctuaires sont un élément-clé de la protection des animaux sauvages victimes du trafic illicite. En effet, sans les sanctuaires, les officiers de police seraient incapables de confisquer les animaux des trafiquants car ils ne sauraient quoi en faire. Leur capacité d'accueil est donc primordiale.

Le rôle des vétérinaires et de l'ensemble des opérateurs de terrain (soigneurs, ...) est clé car bien souvent les animaux arrivent dans une grande détresse, physique et/ou psychologique.



Le Jane Goodall Institute

Le Jane Goodall Institute est une organisation mondiale de conservation fondée par le Dr. Jane Goodall en 1977. En protégeant les chimpanzés et en incitant à agir pour préserver le monde naturel, le Jane Goodall Institute a pour objectif d'améliorer la vie des personnes, des animaux et de l'environnement.

Le Jane Goodall Institute France est une ONG environnementale faisant partie d'un réseau international disposant de 34 bureaux et déployant des projets dans plus de 60 pays.

Il a une double vocation :

- La recherche scientifique et la conservation dans le cadre de sanctuaires, de parcs nationaux ou de réserves, situés en Afrique. L'approche du Jane Goodall Institute est de mettre les communautés locales au coeur de ce travail de conservation afin d'améliorer la vie des habitants, des animaux et de leur environnement.
- La sensibilisation des plus jeunes au fragile équilibre entre les hommes, les animaux et la nature, par le biais d'un programme d'éducation ayant vocation de développer le goût de trouver par eux-mêmes les solutions aux problèmes qu'ils ont identifiés. Ce programme, nommé Roots & Shoots (« des racines et des bourgeons »), touche 700 000 jeunes dans plus de 50 pays.

Chaque année, nos projets permettent concrètement :

- De planter plusieurs millions d'arbres
- D'aider plus de 130 000 personnes (accès à l'éducation, l'eau, la santé, micro-crédit, ...)
- De protéger plus de 5000 chimpanzés
- De sensibiliser plusieurs millions de jeunes

Nous pensons que chacun d'entre nous compte. Que chacune de nos actions a un impact. Même les plus petites actions peuvent collectivement participer à changer le monde et ainsi participer à influencer sur le futur de notre planète.

Pour plus d'informations : www.janegoodall.fr

Programme ROOTS & SHOOTS

“ Les jeunes, lorsqu'ils comprennent les problèmes, ont le pouvoir d'agir. Lorsque nous écoutons leurs voix, ils changent réellement le monde et le rendent meilleur. ”

Dr Jane Goodall



L'histoire de Roots & Shoots débute en Tanzanie en 1991, par une discussion entre le Dr Jane Goodall et douze adolescents qui voulaient œuvrer pour leur communauté. Ensemble, ils ont observé et analysé ce qu'ils pouvaient faire, et ont agi, à leur niveau.

C'est la philosophie de Roots & Shoots.

Les membres du Roots & Shoots se rassemblent par petits groupes autour d'un projet commun, réalisé en quatre étapes :

1. S'ENGAGER

Qui peut vous accompagner dans cette démarche ?

Votre communauté peut faire la différence !

2. OBSERVER

Cartographiez/analysez votre communauté (animaux, hommes, nature) et identifiez les problèmes afin d'y apporter des solutions.

3. AGIR

Votre observation vous a permis d'identifier des choses à améliorer pour votre communauté. Choisissez ce pour quoi vous voulez agir, et commencez votre projet.

Fixez un objectif principal, discutez des actions que vous voulez réaliser et attribuez des tâches aux membres de votre groupe.

4. CÉLÉBRER

Concluez votre projet en célébrant sa réussite et l'impact positif que vous avez apporté !

LEXIQUE

Zoonose :

Maladie infectieuse ou parasitaire transmissible d'un animal à l'Homme et inversement. Les zoonoses peuvent se transmettre directement, ou indirectement par la consommation de produits animaux (œufs, lait, viande). Par exemple, la rage (par morsure), la dengue (par piqûre de moustique) et la maladie de Lyme (par les tiques) sont des maladies zoonotiques.

Biodiversité :

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants sur Terre ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Espèce :

Animale ou végétale, c'est l'ensemble d'individus à la fois semblables par leurs formes adultes et embryonnaires et par leur génotype, vivant au contact les uns des autres, s'accouplant exclusivement les uns aux autres et demeurant indéfiniment féconds entre eux.

Criminalité environnementale :

Ensemble des activités illégales qui portent atteinte à l'environnement et profitent à certains individus, groupes et/ou entreprises. L'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement a distingué cinq types de crimes environnementaux : le commerce illégal d'espèces sauvages, l'exploitation forestière illégale, la pêche illégale, le déversement et le commerce illégal de déchets et substances dangereux et toxiques, l'exploitation et le commerce illégal de minerais.

État de droit :

Système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Dans ce système, chacun, dirigeant comme citoyen, doit respecter la loi, qui prime sur le pouvoir politique.

Corruption :

Fait pour une personne investie d'une fonction déterminée (publique ou privée) de solliciter ou d'accepter un don ou un avantage quelconque en vue d'accomplir, ou de s'abstenir d'accomplir, un acte entrant dans le cadre de ses fonctions. C'est un délit.